COMMUNE DE DOISCHE

Candidature au Mérite Culturel Communal 2016
(activités culturelles réalisées entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016
par un individu ou un collectif)

Références de la personne qui soumet cette candidature :

Nom : …….. Prénom : …… Tél : ……

Courriel : ……

A quel titre soumettez-vous cette candidature ? : ……..

Votre adresse : …….....:……
. ……..….

Références de la personne ou du collectif pour laquelle/lequel cette candidature est soumise :

Le candidat (individu ou collectif) fait-il partie d'une association ou un groupement de Doische ?
OUI / NON

Le candidat :

Nom : …….. Prénom :……Tél. : ……..……

Courriel : ……..

Discipline : ……..

Sexe : …… Age : ……

Adresse du candidat : ……

……

Si le candidat est un collectif :

Nom du collectif : ……Tél : ……..……

Courriel : ……..

Discipline : ……..

Description et composition du collectif :

……

Candidature au Mérite Culturel Communal 2016
(activités culturelles réalisées entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016
par un individu ou un collectif)

Réalisation(s) :

Description de (des) l'activité(s) et ou de la (des) réalisation(s) culturelle(s) pour (les)laquelle(s) la candidature est proposée :

En quoi cette candidature est-elle justifiée ?

Candidature au Mérite Culturel Communal 2016
(activités culturelles réalisées entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016
par un individu ou un collectif)

Remarques importantes :

1. Les réalisations culturelles qui justifient la soumission d'une candidature au « **Mérite Culturel Communal 2016** » doivent avoir été accomplies entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016. Les candidats (individus ou collectifs) doivent soit faire partie d'un groupement/association culturel de la Commune de Doische soit être domiciliés à Doische. Dans le cas d'un collectif qui ne fait pas partie d'un groupement/association de Doische, il faut que la moitié au moins des membres soient domiciliés à Doische.
   Ces candidatures devront être remises au Collège communal, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische **avant le 3 mars 2017** à l'attention de Monsieur Raphaël Adam, Echevin de la Culture : raphael,adam@doische.be / 082/21.47.20.

   Ces candidatures peuvent être remises directement à la Maison communale ou envoyées par la poste.

2. **Aux formulaires de candidature (que l'on doit impérativement remplir), on peut adjoindre d'autres documents qui permettront au Jury du Mérite Culturel d'apprécier au mieux la qualité et l'intérêt de la candidature. (ex : article de presse, photos, ….)**